

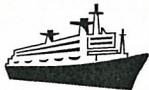
INTERDICTION D'ARROSAGE

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc

Veillez prendre note qu'il est interdit d'utiliser de l'eau potable à des fins d'arrosage de pelouses, de lavage d'automobiles ou de remplissage de piscines jusqu'au 1er septembre 2003.

Merci pour votre collaboration !

HORAIRE DE LA DESCENTE DE BATEAUX LAC LABELLE



de 9 h à 19 h

Juillet

18-19-20-21
25-26-27-28

Août

1-2-3-4
8-9-10-11
15-16-17-18
22-23-24-25
29-30-31

VANDALISME

Ces derniers jours, la Municipalité a subi des actes de vandalisme. Nous demandons une collaboration aux citoyens et aux parents pour sensibiliser les jeunes aux valeurs tel que le civisme et le respect des biens de la communauté.

Soyons prévenants!

PISCINE MUNICIPALE DE LABELLE

Surveillez dans le prochain Info municipale pour une note concernant la piscine...

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CONCOURS « DES FLEURS À LA PAGE »



À partir du 22 juillet et ce, jusqu'au 27 septembre, participez au concours « Des fleurs à la page » et courez la chance de remporter un livre ou de devenir éligible au grand tirage du secteur des Laurentides et de gagner l'un des 10 bons d'achats de 100 \$ en librairie! L'année dernière, une jeune de Labelle a remporté un certificat de 100 \$! Ce concours s'adresse autant aux jeunes qu'aux adultes.

Coupons de participation et renseignements à la bibliothèque!

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

L'info municipale : Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont,
C.P. 390, Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144

Directeur général : Léonard Castagner

ORDURES

Nous vous rappelons que la collecte des gros objets a été effectuée durant la semaine du 12 juin dernier. Nous demandons donc à tous ceux et celles qui en ont encore en bordure de leur terrain de les ramener près de leur résidence jusqu'à la prochaine collecte qui sera effectuée le 1^{er} octobre prochain.

De plus, il est à noter que le règlement sur les nuisances édicte que le fait de laisser, de déposer ou de jeter sur ou dans tout immeuble, des eaux sales ou stagnantes, des immondices, du fumier, des animaux morts, des matières fécales et autres matières malsaines et nuisibles constitue une nuisance et est prohibé.

Nous vous demandons donc votre **collaboration** pour le nettoyage de votre propriété et dans l'atteinte de notre objectif qui est de travailler à l'embellissement de notre belle Municipalité.

C.A.C.I

Centre d'accès Internet de Labelle

819-686-3139

HORAIRE ESTIVAL!!!

Lundi : FERMÉ
Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h à 21 h
Vendredi : 12 h à 17 h et 18 h à 21 h
Samedi : 12 h à 18 h

www.geocities.com/cacilabelle

Bienvenue aux vacanciers!
Lieu : haut de la bibliothèque municipale

cacilabelle@citenet.net

Venez naviguer sur Internet, Guillaume vous recevra !

RAPPEL POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



Nous rappelons à la population que certaines normes, restrictions et/ou obligations sont en vigueur sur l'ensemble de la Municipalité pour la possession de chiens et de chats.

Ainsi, tout propriétaire de chien (demeurant habituellement sur notre territoire) doit obtenir une médaille pour son animal en payant les frais de 10 \$ à l'hôte de ville. Par ailleurs, il est interdit de garder plus de deux (2) chiens et plus de trois (3) chats par résidence. Aussi, les chiens doivent être attachés ou gardés sur un terrain clôturé ou en laisse lorsqu'ils circulent sur le territoire.

Donc, un chien trouvé à l'extérieur de la propriété de son gardien et n'étant pas conduit par ce dernier au moyen d'une laisse est présumé errer illégalement et peut être capturé en tout temps par le service de la voirie de la Municipalité ou par la fourrière. Enfin, il va de soit que les chiens ne doivent pas déranger le voisinage par leurs aboiements ou autrement.

FESTIVAL MÉDIÉVAL

Concours littéraire

Félicitations à Véronique Groulx qui a remporté le prix dans la catégorie adultes et à Stéphanie Groulx, dans la catégorie 13-17 ans. Toutes deux ont gagné un livre sur le thème du Moyen âge.

Merci également à tous les participants!

Le comité culturel de Labelle